

V. *Amers.* — Presque toutes les substances amères, le simarouba [51], le quassia amara [48], le colombo, etc., peuvent trouver leur utilité dans les diarrhées anciennes, surtout quand elles se compliquent, comme cela arrive si souvent, de perte de l'appétit et de digestions lentes et laborieuses; mais, de toutes ces substances, il n'en est guère que deux dont nous devons faire mention ici, c'est le *simarouba* et la *noix vomique*.

L'écorce du *simarouba* de Cayenne [50] est d'une amertume très-franche et très-énergique; on la donne en poudre aux doses de 1 à 5 gram., ou en infusion (15 gram. pour 1 litre). Cette tisane convient particulièrement dans les cas de dysenterie chronique, sinon comme médication principale, au moins comme moyen accessoire très-utile. Delioux, tout en faisant ressortir l'infidélité fréquente de cet agent, dit cependant qu'il a constaté plusieurs fois son extrême efficacité dans les dysenteries chroniques. Au Chili, un médecin de la marine, Erhel, a vu employer avec succès, à la dose de trois verres par jour, un vin de simarouba préparé par macération de 30 gram. d'écorce dans un litre de vin.

L'emploi de la *noix vomique* dans les flux diarrhéiques a été préconisé par Hargstrom, dont le nom est resté attaché à cette médication. C'est là un moyen auquel nous avons recours journellement et que nous ne saurions trop recommander. Nous avons l'habitude de prescrire des pilules contenant chacune 1 centigr. d'extrait de noix vomique et autant d'extrait thébaïque. Les malades en prennent de 2 à 5 par vingt-quatre heures. Sous l'influence de cette médication, l'appétit se relève, les fonctions digestives se régularisent, et le nombre aussi bien que la nature des selles est favorablement modifié. Delioux, qui a expérimenté tant de moyens dans le traitement de la dysenterie chronique, suspend, faute de données pratiques, son jugement à propos de ce dernier. Nous n'hésitons pas à signaler cette ressource comme une des plus sûres et des plus précieuses. Ce n'est pas seulement dans la dysenterie qu'elle peut être employée avec avantage; un médecin américain, le docteur Rodrigue, l'a préconisée également dans les diarrhées des typhoïdants et l'entérite cholériforme; seulement les doses qu'il prescrit me paraissent singulièrement exagérées. Ce médicament, qu'affectionnait particulièrement Hufeland, me paraît donc appelé à jouer un rôle extrêmement important dans la thérapeutique des flux du ventre qui ont pris une marche chronique. [30]

V. *Nitrate d'argent.* — Le nitrate d'argent est assez rarement

employé par la bouche, dans la dysenterie ou la diarrhée chroniques; cependant on l'a quelquefois administré avec avantage par cette voie (*). Nous verrons tout à l'heure que c'est surtout topiquement, sous forme de lavement, que le nitrate d'argent rend des services signalés dans un grand nombre de diarrhées chroniques.

VI. *Albumine et viande crue.* — Ces deux médications se rapprochent l'une de l'autre en ce qu'elles sont exclusivement alimentaires. L'emploi de l'albumine par la méthode de Mondière me semble toutefois réunir au bénéfice d'une restauration qui laisse l'intestin inactif celui d'une action topique essentiellement émolliente. Il me paraît difficile, en effet, que l'estomac absorbe les quinze ou vingt blancs d'œuf qui lui sont confiés dans un jour et qu'une partie de ce liquide ne pénètre pas dans l'intestin. La *tisane albumineuse* (2) s'emploie surtout dans la dysenterie aiguë; j'y ai eu recours toutefois avec avantage dans des diarrhées chroniques, mais seulement, il est vrai, à titre d'adjuvant. L'albumine étant absorbée dans l'estomac, on comprend que cette médication fournit le moyen de nourrir le malade, tout en laissant l'intestin en repos.

L'emploi de la viande crue, introduit en thérapeutique par Weiss (de St-Petersbourg) et préconisé chez nous par Trousseau, est devenu, dans le traitement des diarrhées chroniques, un moyen usuel et auquel presque tous les praticiens ont dû des succès. J'indiquerai plus loin, à propos des analeptiques, les formes diverses que l'on peut donner à cet *aliment médicamenteux*.

VII. *Médications combinées.* — Il est rare que, dans les flux diarrhéiques chroniques, on puisse s'en tenir à l'emploi d'un seul des médicaments que nous venons d'énumérer; presque toujours on les combine ou on les associe entre eux, qu'on se laisse guider, dans cette pratique, par des vues fondées sur l'association d'éléments morbides variés, ou bien par les simples données de l'expérience. L'opium, c'est une remarque à faire, entre dans

(*) 618. On donne l'azotate d'argent sous forme de pilules contenant chacune 1 centigr. de ce sel, associé à la mie de pain: soit, par exemple, 10 centigr. associé à 50 centigr. de mie de pain pour 10 pilules. On donne par jour de 1 à 5 de ces pilules.

(2) 619. La *tisane albumineuse* se prépare avec le blanc de cinq ou six œufs agités dans un litre d'eau édulcorée.

presque tous ces médicaments composés, et s'y combine tour à tour avec les astringents, le calomel, l'ipéca, etc. Nous ne prendrons, dans l'immense liste de ces antidiarrhéiques complexes, que ceux dont l'utilité nous est révélée par l'assentiment du plus grand nombre des praticiens ou par notre expérience personnelle, et nous ne parlerons ici que de la thériaque, du diascordium et des pilules antidiarrhéiques de Segond.

La *thériaque*, qui n'admet guère dans sa composition moins de 70 substances appartenant à des médications diverses (toniques, amers, stimulants, sédatifs, astringents), est une drogue complexe que l'observation moderne a singulièrement déshéritée des propriétés merveilleuses qu'on lui attribuait; mais elle n'en reste pas moins un médicament fort utile dans les diarrhées anciennes. Ses indications sont celles des astringents et des opiacés, dans ces cas ⁽¹⁾.

Le *diascordium* est un électuaire d'une action très-analogue, mais plus simple dans sa composition ⁽²⁾.

C'est là un excellent médicament contre les diarrhées et les dysenteries chroniques. On l'emploie surtout sous forme d'électuaire.

Les *pilules de Segond* jouent un rôle extrêmement important dans la dysenterie coloniale, et le maniement en est très-familier aux médecins de la marine, qui s'accordent tous sur leur fréquente utilité à la fin de la dysenterie aiguë, mais surtout dans le cours de la dysenterie chronique. Delioux a apprécié dans les termes suivants la valeur de ce moyen médicamenteux : « Segond, médecin en chef de la marine à la Guyane française, emprunta, dit-il, aux médecins de la colonie anglaise de Démérary, une formule dont il proclama avec ardeur les vertus antidiarrhéiques; les médecins de Cayenne, témoins des succès qu'il en obtint, y attachèrent son nom, et leur usage s'est conservé dans la marine. »

⁽¹⁾ 620. Il importe de se rappeler que l'électuaire de thériaque renferme exactement 1 centigr. d'extrait gommeux d'opium par 4 grammes, et de se référer à cette donnée pour en fixer les doses. Assez souvent, au lieu d'employer l'électuaire, on se sert de la poudre de thériaque, que l'on administre seule ou associée à d'autres médicaments : sous-nitrate de bismuth, yeux d'écrevisse, etc.

⁽²⁾ 621. Il contient à peu de chose près, à poids égal, la même quantité d'opium que la thériaque, et se donne, comme celle-ci, à la dose de 2 à 6 gram. La poudre pour le diascordium est plus souvent employée que l'électuaire lui-même. C'est un très bon médicament dans les diarrhées anciennes.

L'importance de ces pilules ⁽¹⁾ a été certainement exagérée, et il ne faudrait pas croire qu'elles pussent, à elles seules, constituer le traitement fondamental de la dysenterie. Elles avaient le mérite de réunir sous la même enveloppe trois médicaments incontestablement utiles dans cette maladie, et à une époque où les deux premiers étaient presque tombés en désuétude dans nos colonies. Segond avait, en outre, réhabilité la méthode brésilienne: il faisait généralement vomir au début avec l'ipéca et purgeait ensuite avec ses pilules. C'est donc, en définitive, la médication évacuante qu'il réintroduisait dans le traitement de la dysenterie, tandis qu'on ne la traitait guère, dans nos colonies, que par les émissions sanguines, les émollients et les opiacés. Son initiative servit d'exemple, et il a grandement contribué à la réforme du traitement de nos dysenteries coloniales.

« Segond lui-même ne croyait pas sa formule applicable dans tous les cas. Lorsque la maladie avait résisté aux antiphlogistiques, puis au calomel et à l'ipéca isolés, alors seulement il en venait à ses pilules. C'est donc plutôt dans la seconde que dans la première période de la dysenterie que l'on pourra y recourir. On donne d'abord la dose entière, et l'on diminue graduellement à mesure que l'on obtient la modification des évacuations alvines. J'emploie rarement aujourd'hui les pilules de Segond dans la dysenterie aiguë; mais je m'en suis souvent bien trouvé dans la dysenterie chronique. Je les prescris de temps en temps dans le cours de celle-ci, soit pour modifier la diarrhée, soit pour combattre les déjections spécifiques, dès que je les vois reparaitre. Il peut arriver alors que, après avoir purgé en commençant, ces pilules diminuent et suppriment les sécrétions morbides de l'intestin, surtout si, vers la fin, on force la dose d'opium qui entre dans leur composition. C'est, en résumé, une formule utile et qui mérite d'être conservée. » (*Op. cit.*, p. 371.)

VIII. *Médications topiques*.— Les médications topiques jouent un rôle important dans le traitement des flux intestinaux chroniques; leurs moyens se ramènent aux deux catégories sui-

⁽¹⁾ 622. Voici la composition des pilules de Segond :

℞ Ipéca en poudre.....	40 centigr.
Calomel à la vapeur....	20 —
Extrait gommeux d'opium	5 —
Sirop de nerprun.....	q. s.

Cette formule n'était pas immuable; et, suivant les indications, Segond modifiait la proportion relative de ses éléments.